

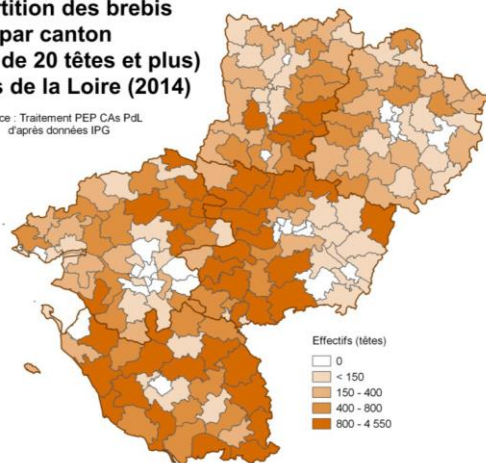
Etat des lieux de la filière viande ovine en Pays de la Loire

N°2016-2 – Août 2016

Cheptel et production

Répartition des brebis par canton (cheptel de 20 têtes et plus) en Pays de la Loire (2014)

Source : Traitement PEP CAs Pdl
d'après données IPG

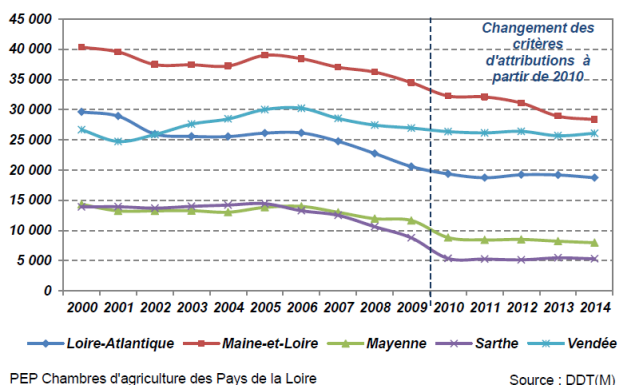


- Le cheptel ovin régional est composé en 2015 d'un peu plus de 85 000 brebis réparties pour près de 90 % sur 3 départements, Maine-et-Loire, Vendée et Loire-Atlantique, avec une plus forte concentration sur certains cantons. C'est un cheptel allaitant élevé essentiellement pour une production de viande, les brebis laitières ne représentant qu'1 % seulement du cheptel.
- Le cheptel ovin ligérien ne fait que 2,5 % du cheptel français de brebis allaitantes, et 1,8 % du cheptel national total.
- Le nombre de brebis conduites en agriculture biologique augmente régulièrement. (11 400 en 2015) soit plus de 13 % des effectifs estimés.
- Avec environ 2 800 tonnes équivalent carcasse de viande ovine, les Pays de la Loire produisent 2,6 % du total national (108 000 tonnes). La région est une petite région ovine (10^e rang sur 13 régions). Son chiffre d'affaires ovin est estimé autour de 18 millions d'€.

Le cheptel et la production nationale de viande ovine ont connu une forte régression au cours des 10 dernières années, revenant de plus 6 millions de brebis en 2005 à 4,7 millions en 2015 (-23 %), alors que le nombre de laitières se stabilise entre 1,2 et 1,3 millions de brebis, les pertes d'effectifs touchant les seules allaitantes est proche de 28 %. Pour la région, avec 40 000 brebis en moins, le taux de repli atteint 32 %. La production de viande a également baissé davantage en Pays de la Loire : -34 % en 10 ans contre -23 % à l'échelon national.

Exploitations et actifs

Evolution du nombre de brebis primées par département en Pays de la Loire



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : DDT(M)

- La typologie réalisée avec les données du recensement agricole de 2010 dénombrait 2 433 élevages dont :
 - 92 élevages spécialisés (300 brebis par élevage) élevant un quart du cheptel régional,
 - 181 élevages diversifiés mais importants (250 brebis par élevage) détenant 40 % du cheptel,
 - 2 160 petits élevages (quelques dizaines de brebis au plus), mais possédant le tiers des brebis de la région.
- Les deux premiers groupes d'éleveurs regroupent 473 UTA, presque tous chefs d'exploitation. La moitié d'entre eux avaient alors plus de 50 ans. La moyenne d'âge des petits détenteurs était encore plus élevée, et constitue sans doute une explication à la chute rapide des effectifs. Le trop faible nombre d'installations fournit le complément d'explication. Ces dernières années l'élevage ovin a sans doute aussi fait les frais de la forte demande de foncier pour le lait et les cultures et de la complexification des réglementations pour les petits éleveurs.

La filière ovine emploie peu de main d'œuvre en industrie agro-alimentaire car il n'y a pratiquement pas de découpe-transformation de la viande, et le dénombrement précis des emplois spécifiquement ovins en abattoirs ou en boucheries s'avérerait délicat.

Marchés et échanges

Le recul de la production ne fait qu'accompagner le recul de la consommation nationale, bien supérieur au recul de la consommation totale de viande :

- De 260 000 tonnes par an en 2005 à 193 000 tonnes en 2015.
- De 4,2 kg par habitant et par an en 2005 à 2,9 kg en 2015.

Le taux d'auto approvisionnement s'améliore cependant légèrement, passant de 52 % en 2005 à 55 %, entraînant une amélioration du solde commercial.

La production nationale est marquée par l'importance des SIQO : en 2014, ce sont 9 531 tonnes écoulées pour un chiffre d'affaires de 74 millions d'€, soit 9 % de la production totale et 11,5 % de la production d'agneaux. Les volumes commercialisés en filière de qualité ont progressé de 20 % en 5 ans. Ils sont vendus surtout en GMS (61 %), sinon en boucherie (38 %).

Le potentiel de consommation régional, calculé sur la base de la consommation nationale par habitant, est d'environ 10 000 tonnes par an, soit plus de deux fois le niveau actuel de production. Les deux organisations de producteurs reconnues de la région (Ter'élevage pour Terrena et VSO pour Cavac), peuvent s'appuyer sur le marché local pour maintenir leur niveau d'activité et une taille critique suffisante. Elles proposent chacune un plan de relance de la production.

La reconquête du marché local passera par des circuits courts régulièrement approvisionnés, par davantage de traçabilité, et une reconnaissance des qualités. Elle devra relever un double défi : stopper les baisses de consommation et redresser les marges des producteurs.

Analyse Swot

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Des modes de production maîtrisés. • Une image « nature » des produits reposant sur des modes d'élevage non industrialisés. • Des espaces disponibles pour l'élevage sur presque toute la région. • Des structures de filière suffisantes et qui devraient se maintenir (au moins à l'échelon interrégional). • Des signes de qualité reconnus par des labels. • Développement d'une filière biologique à gros potentiel. • Une répartition sur le territoire assez homogène. • Accompagnement par des structures professionnelles compétentes et bien organisées. • Le bon fonctionnement de la collaboration entre les organisations professionnelles (Idèle) et les bouchers a donné lieu à une innovation majeure dans la découpe (la découpe presto-2 temps-3 mouvements) pour adapter les produits au consommateur d'aujourd'hui. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés d'adaptation des structures d'élevage : petites structures, dispersées, sans repreneur possible souvent. • Qualité insuffisamment reconnue et valorisée. • Manque de progrès techniques en élevage (faible productivité). • Pertes de tailles critiques en filières (pertes d'économie d'échelle). • Des produits très traditionnels (pas de transformation). • Revenu des producteurs insuffisant : manque d'installation et de modernisation, accès difficile au foncier « utile ». • Pénétration insuffisante en restauration collective, surtout pour jeunes.



Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Evolution positive de l'image du produit (avec progression possible vers une viande festive (donc plus chère) reposant sur des modalités de production appréciées des consommateurs. • Recherche des produits locaux et valorisation des circuits courts par le consommateur et la filière. • Priorisation par la filière d'une sécurisation de l'offre (qualité, volume, prix) et contractualisation avec les producteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Chute de la consommation non enrayée. • Le coût (et les marges) des intermédiaires dans la filière, qui renchérissent les prix proposés au consommateur final. • Des importations qui menacent les prix, et créent de l'incertitude (suites du Brexit). • Déstructuration de la filière (perte de groupements ou d'abattoirs). • Recul trop fort de la production ou éclatement par manque d'installations. • Compétition exacerbée pour le foncier disponible qui empêcherait l'agrandissement et la modernisation des élevages. • Les risques sanitaires qui sont toujours bien présents.



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»



Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Pierre-Yves AMPROU Tél. 02 41 18 60 60 Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr (Angers - La R/Y)
Christine GOSCIANSKI Tél. 02 41 18 60 57 Mail : christine.goscianski@pl.chambagri.fr (Angers)
Gilles LE MAIGNAN Tél. 02 53 46 61 70 Mail : gilles.lemaignan@loire-atlantique.chambagri.fr (Nantes)
Eliane MORET Tél. 02 43 67 37 09 Mail : eliane.moret@mayenne.chambagri.fr (Laval)
Pascale LABZAE Tél. 02 43 29 24 28 Mail : pascale.labzae@sarthe.chambagri.fr (Le Mans)